

**DELIBERATION**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**  
**de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 30 avril 2024**

Délibération n° 2024 – 30/04/2024 - 3

*Désignation de représentants au sein des différents conseils et commissions*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne,
- VU les statuts du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 22 septembre 2020 relative aux statuts du service de santé universitaire,
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 5 juillet 2022 relative au règlement intérieur du conseil du numérique,
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 17 octobre 2023 relative aux statuts de la commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes,

Effectif statutaire : 41 Membres en exercice : 41 Quorum : 21	Membres présents : 23 Membres représentés : 8 Total : 31
---	--

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bourgogne, après en avoir délibéré, **désigne les représentants des personnels et des étudiants au sein des différents conseils et commissions.**

➤ **CONSEIL DES SPORTS DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)**

Un représentant des enseignants de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Julien DUBOIS** : élu avec 31 voix pour (unanimité)

Un représentant des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Lexane MILOT** : élue avec 31 voix pour (unanimité)

➤ **CONSEIL DU SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE (SSU)**

Deux représentants des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Jeanne MERLE** : élue avec 31 voix pour (unanimité)
- **Ismail SALAH** : élu avec 31 voix pour (unanimité)



➤ **CONSEIL DU NUMERIQUE**

Un représentant des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Thomas MORAUX** (titulaire) : élu avec 31 voix pour (unanimité)

En cas de révocation du titulaire, **Lilian FILLON** a été désigné comme suppléant avec 31 voix pour (unanimité).

➤ **COMMISSION FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE)**

Deux représentants des enseignants-chercheurs personnels BIATSS de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE** : élue avec 31 voix pour (unanimité)
- **Alain RAUWEL** : élu avec 31 voix pour (unanimité)

Deux représentants des personnels BIATSS de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Xavier URBAIN** : élu avec 31 voix pour (unanimité)
- **Philippe VIGNERON** : élu avec 31 voix pour (unanimité)

Trois représentants des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Lucile CHUPIN** : élue avec 31 voix pour (unanimité)
- **Julian MERAND** : élu avec 31 voix pour (unanimité)
- **Thomas MORAUX** : élu avec 31 voix pour (unanimité)

Dijon, le 13 mai 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

  
Vincent THOMAS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne  
Franche-Comté, Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement